

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE L'HERAULT

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION  
SOCIALE DE LA COMMUNAUTE DE  
COMMUNES LODEVOIS&LARZAC

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Nombre de Membres**

En exercice : 21

Présents : 12

Exprimés : 13  
(dont 1 pouvoir donné)

**Vote**

Pour : 13

Blancs : 0

Nuls : 0

L'an deux mille vingt et un le 11 mars

Le conseil d'administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale, dûment convoqué à 14 heures 30 , s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil de l'Espace Marie-Christine BOUSQUET sous la présidence de **GALEOTE Monique** Vice Présidente du C.I.A.S

**Présents :**

membres élus : **BAISSET Martine**, Maire de la commune de La Vacquerie, **BOUSQUET Pierre-Paul**, Maire de la Commune de St Pierre de la Fage , **GALEOTE Monique** Élu de la commune de Lodève, **FRONTIN Claudine**, Élu de la commune de Sorbs, **PANIS Michel**, Élu de la commune de Lodève, **ALIBERT Damien**, Élu de la commune de Lodève

membres qualifiés : **AUDOUY Marie-Christine** représentant l'Union Départementale des Foyers Ruraux, **LACAZE Lionel** représentant l'association MJC, **LEDERMAN THérèse** représentant l'e CODEV Pays Coeur d'Hérault, **MARTINEZ Marie-Line** représentant l'association ACCORD, **ABRIC Charles** de l'association APF

**Pouvoirs :**

membres élus : **ENNADIFI Fatiha**, Élu de la commune de Lodève, a donné pouvoir à **GALEOTE Monique** Élu de la commune de Lodève,

Date de convocation : jeudi 4 mars 2021

**Absents :**

membres élus : **CANO Jésahel**, Élu de la commune d'Usclas du Bosc, **Jean Luc REQUI**, Président du C.I.A.S, **BATACHE Carmen**, Élu de la commune de Saint Etienne de Gourgas, **LAATEB Claude**, Élu de la commune de Lodève

membres qualifiés : **ALVERGNE Michel** représentant l'A.G.E.S.P.A., **CABANES Nelly**, représentant l'association LES FICELLES, **CAUNES Jean Paul**, représentant l'association l'OUSTALITE, **DAUNIS Solange** représentant l'UDAF, **DELFORGE Clotilde** représentant l'association ADAGES,

**Membres consultatifs:**

**VALETTE Florence**, Directrice du C.I.A.S  
**FABRE Audrey**, Adjointe à la Directrice du CIAS

n° CA CIAS 20210311 03

Délibération n°3

Débat d'Orientation Budgétaire 2021

**Rapport**

**Vu** le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2312-1 modifié par la loi NOTRe (Loi n°2015-991 du 7 août 2015 pourtant nouvelle organisation territoriale de la République) qui précise que désormais pour les CCAS des communes de plus de 3500 habitants, le débat d'orientation budgétaire doit s'appuyer sur un rapport d'orientation budgétaire qui sera porté à la connaissance des administrateurs dans les deux mois

précédant le vote du budget.

**Considérant** que le Débat d'Orientation Budgétaire constitue une étape importante dans le cycle budgétaire annuel d'une collectivité locale, ce débat permet à l'assemblée de discuter des orientations qui préfigurent les priorités qui seront inscrites dans le budget primitif.

**Considérant** le rapport d'orientation budgétaire fourni en pièce annexe

**Ouï l'exposé et après avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration décident :**

- de prendre acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire 2020,
- de prendre acte de la présentation du rapport d'orientation budgétaire,
- de charger Monsieur le Président de notifier la présente à Monsieur le Sous Préfet de Lodève

- Pour : 13

- Contre : 0

- Abstention : 0

Ainsi et fait et délivré les jours et an susdits et ont les délibérants signés au registre. Par extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le Président,

Jean-Luc REQUI

